

Nombre de membres  
En exercice : 11  
Présents : 6  
Pouvoirs : 3  
Votants : 9

872

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 03 DECEMBRE 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre, le trois décembre à dix-huit heures 30, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire  
Date de convocation : 29 novembre 2024**

**PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick**

**Absent(s) excuse (s): DEBRUYNE Caroline LAROCHE Romain VALLETTA Annick  
Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle FRANQUELIN Florentin**

**Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre  
M LAROCHE Romain donne pouvoir à M FRANQUELIN Jean-Philippe Mme VALLETTA Annick donne pouvoir à Mme CRECHE Pascale  
Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre**

**582- AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX SARL CHEVY FILS – CHANTIER 1  
RUE DE SOLOGNE**

Monsieur le Maire rappelle que :

Un marché de travaux a été conclu avec la SARL CHEVY concernant les lots

MACONNERIE pour la somme de 39 757,87 € HT

Non compris le ravalement de la façade arrière du bâtiment chiffré à 4 290,00 €

REVETEMENTS DE SOL pour la somme de 9 407,65 € HT

Le CCTP, prévoit :

*8.1 Ravalement*

*L'entrepreneur du présent lot devra prévoir :*

*ü Le piochage des anciens enduits*

*ü La réparation des pierres abîmées :*

► *porte d'entrée sur rue*

► *des lucarnes*

*ü Les rebouchages des fissures*

*ü La reprise des arases pour le charpentier couvreur et les cache moineaux*

*ü La réalisation d'un enduit à la chaux aérienne mélangée avec du sable – Teinte au choix de l'architecte.*

L'entreprise CHEVY, soumet à notre approbation des travaux supplémentaires et des moins-values, selon avenant n°1, présenté au conseil

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :*

**APPROUVE** les travaux supplémentaires suivants :

-Maçonnerie :

Démontage du conduit de fumée intérieur au long du mur de refend pour la somme de 330,00 € HT

Démontage de la tête de la souche de cheminée en toiture pour la somme de 240,00 € HT

Piquage et réfection des joints de briques sur le conduit conservé pour la somme de 509,95 € HT

Enduit à la chaux aérienne mélangée avec du sable, de la façade arrière pour la somme de 4 290,00 € HT

-Revêtements de sol :

Fourniture de carrelage et pose de faïence, pour la somme de 313,86 € HT

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire, pour signer les avenants correspondants

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.**

**Le Maire, LIONS Gilles**

**La secrétaire de séance, FICHTEN Marie-Pierre**

**Transmis en préfecture le 10 décembre 2024**

**Certifié exécutoire le 10 décembre 2024**